

### Définition synthétique du poste

Développer le dispositif de contrôle interne, le promouvoir et piloter sa mise en œuvre dans l'ensemble de l'organisation.

Concevoir	Définir, à partir des orientations des organes dirigeants, l'organisation du dispositif de contrôle interne (politique, charte, processus de pilotage, responsabilités des différents acteurs...).
	Mettre à disposition un référentiel de contrôle interne et des guides méthodologiques. En assurer la mise à jour.
Accompagner	Sensibiliser la direction générale aux meilleures pratiques de contrôle interne.
	Contribuer à l'harmonisation des pratiques en diffusant une culture commune notamment en termes d'intégrité et d'attitude vis-à-vis des risques.
	Contribuer à la conduite du changement en anticipant et en accompagnant les transformations nécessaires à l'amélioration de la performance et de la maîtrise des activités.
	Animer le réseau des animateurs de contrôle interne.
	Aider les managers à décliner les directives et orientations de la direction générale dans des guides pratiques précisant les facteurs de risques et les activités de contrôle correspondantes.
Evaluer	Piloter le programme d'auto-évaluation du contrôle interne et assurer une assistance à sa mise en œuvre par les directions opérationnelles et fonctionnelles.
	Participer à l'alimentation de la cartographie des risques, et plus généralement au dispositif de maîtrise des risques.
	Mettre en place les outils et les indicateurs de suivi de l'efficacité du dispositif de contrôle interne.
	S'assurer du suivi de l'efficacité du dispositif de contrôle interne notamment à travers le suivi de la mise œuvre des plans d'actions et la réalisation de certains plans de tests.
	Organiser les contrôles sur place (par exemple en testant la mise en œuvre d'activités de contrôle ou de plans de résolution de défaillances).

Rendre compte	Traiter, consolider, commenter les informations (auto-évaluations, remontées d'indicateurs par les animateurs du contrôle interne ...). Discuter des pistes d'amélioration avec les directions métiers et fonctionnelles.
	Préparer les communications externes relatives au contrôle interne. Contribuer à la rédaction du rapport des dirigeants sur le contrôle interne et la gestion des risques.
	Rendre compte aux organes dirigeants, notamment au comité d'audit, du niveau de maîtrise des risques et des contrôles.
	Participer aux instances de coordination avec les autres acteurs de la gestion des risques (risques financiers, opérationnels ou de conformité...) Informer régulièrement l'audit interne.
Gérer le service	Administer l'outil de contrôle interne (base de données comportant le référentiel de contrôle interne, des bonnes pratiques d'identification et de maîtrise des risques, des indicateurs de suivi...).
	Assurer une veille réglementaire et professionnelle. La diffuser.
	Coordonner son programme de travail avec les autres fonctions de la gestion des risques afin d'éviter les effets d'empilement qui nuisent à la clarté et à la crédibilité du dispositif de gestion des risques.

### Savoir-faire

- Définir et fixer des objectifs,
- Définir des priorités, arbitrer,
- Etre force de proposition, convaincre,
- Définir des indicateurs de pilotage d'activité pertinents,
- Animer un réseau,
- Communiquer, rédiger, synthétiser,
- Etre pédagogue,
- Gérer les conflits,
- Interagir avec les dirigeants, leur rendre compte de son activité.

### Connaissances

- Activités, métiers clés de l'organisation,
- Modélisation des processus,
- Analyse et évaluation des risques,
- Cadres de référence de contrôle interne,
- Environnement réglementaire,
- Systèmes d'information notamment la maîtrise des outils d'analyse de données,
- Outils de communication et d'animation,
- Gestion de projets.



#### Point d'attention

Rappelons que les managers sont responsables de la mise en place des dispositifs de contrôle interne efficaces et de la mise en œuvre au quotidien des procédures.

Le poids des activités citées ci-dessus pourra varier en fonction du secteur d'activité, de l'organisation, du niveau de maturité du dispositif de contrôle interne, de l'effectif et de l'organisation de la « filière contrôle interne », de la nature des relations avec les contrôleurs internes métiers (cf. niveau 2). Néanmoins, les cinq catégories proposées (concevoir, accompagner, évaluer, rendre compte et gérer le service) sont communément partagées.